

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 6 juin 2025</b>	<b>N° 2025-208</b>

Convocation du 28 mai 2025

Aujourd'hui vendredi 6 juin 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christophe DUPRAT

Mme Christine BONNEFOY à M. Jacques MANGON

M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Delphine JAMET à M. Jean-Baptiste THONY

Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE

M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL

M. Nicolas PEREIRA à M. Fabien ROBERT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250606-lmc1108602-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/06/2025 Date de réception préfecture : 16/06/2025 Publié : 16/06/2025
--

	<b>Conseil du 6 juin 2025</b>	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<b>N° 2025-208</b>

---

**Convention 2025 - Subvention de fonctionnement entre ALPHA RLH et Bordeaux métropole- Décision - Autorisation - Convention**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le pôle de compétitivité ALPHA-RLH (Route des Lasers & des Hyperfréquences) occupe une place prépondérante dans le développement de l'innovation technologique en Nouvelle-Aquitaine et, plus particulièrement, sur le territoire de Bordeaux Métropole. Fort de 296 membres (dont 155 sont implantés sur Bordeaux Métropole), réunissant entreprises, laboratoires de recherche et établissements d'enseignement supérieur, il structure son action autour de trois grands domaines technologiques que sont la photonique-laser, l'électronique-hyperfréquences et les matériaux avancés. Son rôle dans l'accompagnement des entreprises vers l'innovation et l'industrialisation se traduit par un soutien concret aux projets collaboratifs, dont plus de 1 250 ont été labellisés depuis sa création en 2005.

Bordeaux Métropole bénéficie pleinement de cette dynamique, à travers des entreprises comme Amplitude, qui participent à des projets de rupture en fusion inertielle, et plus largement par le renforcement de l'attractivité industrielle et scientifique du territoire. L'action d'ALPHA-RLH contribue ainsi à positionner Bordeaux comme un pôle d'excellence en photonique et en hyperfréquences, deux secteurs clés pour les industries du futur.

Dans le cadre de sa phase V (2023-2026), le pôle déploie un plan d'actions qui s'inscrit en cohérence avec les priorités de Bordeaux Métropole. Ce dernier joue un rôle essentiel dans le développement de la photonique et de l'électronique, notamment via son engagement aux côtés de "Photonics France" et sa contribution à la feuille de route photonique de la Nouvelle-Aquitaine. Cette feuille de route, dont l'adoption est prévue courant 2025, vise à renforcer la compétitivité des entreprises locales et à structurer une filière d'avenir à l'échelle régionale et nationale. Par ailleurs, le pôle soutient activement des projets européens tels qu'ASTEERICS et NAQTRONIC, qui accompagnent l'industrialisation des innovations dans ces domaines stratégiques.

ALPHA-RLH s'implique également dans la transformation industrielle du territoire, en jouant un rôle actif au sein de l'Alliance Industrie du Futur. À travers l'animation de groupes de travail et la promotion des vitrines technologiques, il facilite l'accès des entreprises métropolitaines aux innovations de rupture et encourage leur adoption pour accroître leur compétitivité. Ce rôle de connecteur entre la recherche et l'industrie se traduit aussi par un renforcement des collaborations avec des pôles partenaires comme Aerospace Valley, avec qui il mène des projets dédiés tels que SAPHyR et SAPHyR 2.0. Ces initiatives visent à intégrer les technologies photoniques dans les applications aéronautiques et spatiales, renforçant ainsi les capacités technologiques des entreprises locales sur ces marchés cibles.

L'internationalisation constitue un autre axe fort du plan d'actions du pôle, qui accompagne activement les entreprises dans leur développement à l'étranger. Grâce à des collaborations avec des acteurs majeurs aux États-Unis, au Japon et en Europe, il offre aux entreprises métropolitaines des opportunités de croissance sur des marchés porteurs et favorise le

rayonnement de l'écosystème technologique métropolitain. Parmi les différentes entreprises accompagnées, nous retrouvons :

- Aerodiode : mission Chine,
- Goyalab : mission Chine,
- I2S : mission Chine,
- Sunna Design : mission Chine,
- Amplitude : learning expedition Suisse,
- Advance Engineering / Cerap : learning expedition Suisse,
- Serma : learning expedition Suisse.

Le soutien de Bordeaux Métropole à ALPHA-RLH s'inscrit pleinement dans une logique d'accompagnement de l'innovation et de structuration des filières industrielles stratégiques. En renforçant ses actions en faveur de l'industrialisation, de la transition technologique et de l'internationalisation des entreprises locales, le pôle contribue directement à l'attractivité et au dynamisme économique du territoire. Son action permet ainsi d'accélérer l'émergence de solutions technologiques innovantes, tout en consolidant le positionnement de Bordeaux Métropole comme un centre reconnu en photonique, électronique et hyperfréquences.

En conséquence, il est proposé à Bordeaux Métropole d'attribuer une subvention de fonctionnement de 92 150 € au pôle ALPHA-RLH afin de soutenir son plan d'actions 2025-2026. Tout comme la majorité des structures associatives bénéficiant d'une subvention de plus de 23 000 € et prenant en considération le contexte budgétaire métropolitain, le montant de la subvention du Pôle Alpha RLH intègre une diminution de 5 % par rapport à 2024.

Par dérogation au Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé, le premier acompte de la subvention portera sur 80% du montant de la subvention.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

#### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé et la dérogation à ce dernier relative au montant du premier acompte,  
**VU** la délibération n°2021-603 du 26 novembre 2021 adoptant le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,  
**VU** la demande n° 2025-00475 en date du 7/02/2025 formulée par le Pôle de compétitivité ALPHA RLH,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le soutien apporté au Pôle Alpha RLH favorisera la compétitivité des entreprises métropolitaines par l'innovation en particulier au regard des enjeux et défis à relever.

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention de 92 150 € en faveur du Pôle de compétitivité ALPHA RLH pour son programme d'action 2025,

**Article 2 :** d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3 :** les dépenses seront imputées sur le budget principal de l'exercice 2025, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur ESCOTS, Monsieur FARNIER, Monsieur FEUGAS, Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur FARENIAUX, Madame FERREIRA, Monsieur

GUENDEZ, Madame LOUNICI, Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juin 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------